



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AQUITAINE-LIMOUS
IN-POITOU-CHAREN
TES

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R75-2016-026

PUBLIÉ LE 27 JUIN 2016

Sommaire

SGAR ALPC

R75-2016-06-27-002 - Arrêté du 27 juin 2016 relatif au renouvellement du Conseil
Académique de l'Éducation Nationale - Académie de Limoges - (6 pages) Page 3

R75-2016-06-27-001 - Arrêté du 27 juin 2016 relatif au renouvellement du Conseil
Académique de l'Éducation Nationale - Académie de Poitiers - (6 pages) Page 10

SGAR ALPC

R75-2016-06-27-002

Arrêté du 27 juin 2016 relatif au renouvellement du
Conseil Académique de l'Éducation Nationale - Académie
de Limoges -



PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES
Mission déconcentration, modernisation
et affaires juridiques

ARRÊTÉ du 27 JUIN 2016

relatif au renouvellement du conseil académique de l'éducation nationale
-académie de Limoges-

LE PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES,
PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD-OUEST,
PRÉFET DE LA GIRONDE

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L234-1 à L-234-8 et R-234-1 à R-234-15 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code rural ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 91-106 du 25 janvier 1991 relatif à l'extension à l'enseignement supérieur de la composition et des attributions des conseils de l'éducation nationale dans les académies ;

Vu la loi n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu le décret n° 91-106 du 25 janvier 1991 relatif à l'extension à l'enseignement supérieur de la composition et des attributions des conseils de l'éducation nationale dans les académies ;

Vu l'arrêté préfectoral du 13 janvier 2013 portant composition du CAEN de l'académie de Limoges ;

Vu la circulaire n° 2016-025 du 4 mars 2016 relative à la réforme de l'administration territoriale de l'État portant sur les modalités de mise en place et d'organisation des régions académiques ;

Considérant qu'il convient de procéder au renouvellement de ce conseil ;

Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ;

ARRÊTE

Article 1er - La composition du conseil académique de l'éducation nationale de l'académie de Limoges est arrêtée ainsi qu'il suit :

I) La présidence est exercée par le préfet de région ou par le président du conseil régional selon que les questions soumises aux délibérations du conseil sont de la compétence de l'État ou de la région.

En cas d'empêchement du préfet de région, le conseil est présidé par le recteur de l'académie de Limoges ou, lorsque les questions examinées concernent l'enseignement agricole, par le directeur régional de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt.

En cas d'empêchement du président du conseil Régional, le conseil académique de l'éducation nationale est présidé par le conseiller régional délégué à cet effet par le président du conseil régional.

Les suppléants des présidents ont la qualité de vice-présidents.

Les présidents et les vice-présidents sont membres de droit du conseil. Ils ne participent pas aux votes.

II) Le président du conseil économique, social et environnemental ou son représentant

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Pierre CAPY, conseiller	Mme Julie DESTÈVE, conseillère

III) Vingt-quatre membres représentant la région, les départements et les communes

Huit conseillers régionaux désignés par le conseil régional

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Jean-Louis NEMBRINI, vice-président du conseil régional	M. Alain DARBON, conseiller régional
M. Gérard VANDENBROUCKE, vice-président du conseil régional	M. François VINCENT, conseiller régional
Mme Geneviève BARAT, vice-présidente du conseil régional	M. Eric CORREIA, conseiller régional
Mme Nathalie DELCOUDERC-JUILLARD, vice-présidente du conseil régional	M. Philippe NAUCHE, conseiller régional
M. Jean-Louis PAGES, conseiller régional	Mme Mumine OZSOY, conseillère régionale
Mme Françoise BEZIAT, conseillère régionale	M. Christophe PATIER, conseiller régional
Mme Marie-Claude LAINEZ, conseillère régionale	M. Pierre COINAUD, conseiller régional
Mme Christine MARTY, conseillère régionale	M. Vincent GERARD, conseiller régional

Huit conseillers départementaux désignés par le conseil départemental de chaque département de l'académie de Limoges

TITULAIRES	SUPPLEANTS
<p>Corrèze : Mme Lilith PITTMAN, vice-présidente du conseil départemental et conseillère départementale du canton de Brive 2</p> <p>M. Francis COMBY, vice-président du conseil départemental et conseiller départemental du canton d'Uzerche</p> <p>M. Francis COLASSON, conseiller départemental du canton de Brive 2</p>	<p>M. Christophe PETIT, vice-président du conseil départemental et conseiller départemental du canton de Millevaches</p> <p>Mme Annie QUEYREL-PEYRAMAURE, conseillère départementale du canton d'Uzerche</p> <p>Mme Annick TAYSSE, conseillère départementale du canton de Tulle</p>
<p>Creuse : M. Laurent DAULNY, vice-président du conseil départemental, 9 avenue du Berry 23800 DUN LE PALESTEL</p> <p>Monsieur Thierry GAILLARD, vice-président du conseil départemental, 9 Le Mont 23250 AHUN</p>	<p>Mme Isabelle PENICAUD, conseillère départementale, 10 Le mas 23000 SAINTE FEYRE</p> <p>Madame Annie CHAMBERAUD, conseillère départementale, 4 Lachaud 23320 MONTAIGUT LE BLANC</p>
<p>Haute-Vienne : Mme Annick MORIZIO</p> <p>Mme Cherifa TLEMSANI</p> <p>Mme Sarah GENTIL</p>	<p>Mme Martine NOUHAUT</p> <p>Mme Christelle AUPETIT-BERTHELEMOT</p> <p>M. Raymond ARCHER</p>

Huit maires ou conseillers municipaux désignés par les associations des maires de chaque département de l'académie de Limoges

TITULAIRES	SUPPLEANTS
<p>Corrèze : M. Michel BRETTE, maire de SAINT-AUGUSTIN, 19390 SAINT-AUGUSTIN</p> <p>Mme Valérie TAURISSON, adjointe au maire de Brive, 19100 BRIVE</p> <p>M. Christophe JERRETIE, maire de Naves, 19460 NAVES</p>	<p>M. Philippe BRUGERE, maire de Meymac</p> <p>Mme Laurence MONTEIL, adjointe au maire d'Ussel</p> <p>M. Pierre FOURNET, maire de Bugeat</p>
<p>Creuse : M. Nicolas SIMONNET, maire de Nouhant, 23170 NOUHANT</p> <p>M. Didier BARDET, maire de Fleurat, 23320 FLEURAT</p>	<p>M. Jean-Bernard DAMIENS, adjoint au maire de Guéret, Hôtel de ville – BP 259 – 23006 GUERET</p> <p>M. Jean-Marie LE GUIADER, maire de Saint-Amand, 23200 SAINT-AMAND</p>
<p>Haute-Vienne : M. Vincent JALBY, adjoint au maire de Limoges – 87000 LIMOGES</p> <p>M. Bernard DUPIN, maire de Saint Priest Taurion – 87480 SAINT PRIEST TAURION</p> <p>M. Pierre ALLARD, maire de Saint Junien – 87200 SAINT JUNIEN</p>	<p>M. Claude BRUNAUD, maire de Bonnac la Cote – 87270 BONNAC LA COTE</p> <p>Mme Nathalie ROCHE, adjointe au maire de Nantiat – 87140 NANTIAT</p> <p>Mme Luigia SOURY, maire de Saint Martin de Jussac – 87200 SAINT MARTIN DE JUSSAC</p>

IV) Vingt quatre représentants des personnels titulaires de l'Etat.

Quinze représentants des personnels titulaires de l'État exerçant leurs fonctions dans les services administratifs et les établissements d'enseignement et de formation du premier et du second degré dont un représentant des personnels enseignants exerçant ses fonctions dans les classes post baccalauréat des lycées

Liste d'Union FSU :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme Marianne CORREZE	M. Jean-Pierre DURTH
M. Patrice ARNOUX	M. Martial ROUX
M. Etienne ROY	M. Jean-Louis PUYDEBOIS
Mme Françoise QUEMENER	Mme Corinne REMISE-NOEL
Mme Lucile GRES	M. Philippe DUTHOIT
M. David GIPOULOU	M. Clément VERNEDAL
Mme Marie-Thérèse BODO	Mme Claire BOURDIN
M. Fabrice COUEGNAS	M. Christian TRISTAN

UNSA-EDUCATION :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Boris DUNIAU	Mme Maryse RENAULT
Mme Catherine SAULE	M. Romain BATISSOU
M. Thibault BERGERON	Mme Catherine LESUEUR
M. Frédéric STOEBSNER	M. Jérôme RODRIGO

SNALC :

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Frédéric BAJOR	M. Philippe LENCROZ

FNEC FP FP :

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Benoît LADHARI	M. Loïc LE GOFF

SGEN CFDT :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Mme Estelle MONTASTIER	M. Didier MAREC

Quatre représentants des personnels des établissements publics d'enseignement supérieur:

FSU :

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Saïd OUAKEB	M. Vincent COUSSEAU

SNPTES :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme Valérie MAGLIULO	M. Lionel FORESTIER
M. Pierre LABANOWSKI	Mme Karine VUILLIER-DEVILLERS

UNSA Education :

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Frédéric STOEBNER	M. Stéphane VALETTE

Trois représentants des présidents d'université et directeurs d'établissements publics d'enseignement supérieur:

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Alain CELERIER	M. Philippe ALLEE
Mme Pascale TORRE	M. Vincent JOLYS
Mme Claire PEYRATOUT	Mme Laurence LAFFARGUE

Deux représentants des établissements d'enseignement et de formation agricole siégeant au comité régional de l'enseignement agricole

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme Laurence PERS	M. Eric CAZASSUS
M. Christian VIRLOJEUX	Pas de suppléant désigné

V) Huit représentants des parents d'élèves des établissements de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole

F.C.P.E.:

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Maurice SOURDIOUX	M. Alain VALIERE
Mme Florence GUIDEZ	Mme Claudine ZBORALA
M. Philippe VIEIRA DO VALLE	M. Sylvain RICOLLEAU
M. Pascal COCHET	M. Didier GARREZ
Mme Sylvie SERGEANT	M. Patrick DUBOIS
Mme Nathalie MAHU	M. Jacques BERTRAND

UNAAPE :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Non désigné à ce jour	Pas de suppléant désigné

FCPE :

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Gilbert MAURIN	Pas de suppléant désigné

VI) Trois représentants des étudiants.

Liste indépendante des associations étudiantes :

LéA :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Benjamin DEBAT	Mme Candice ROLLAND
Mme Flora LENGLINE	M. Enguerrand COUDERT

UNEF :

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Rémi BRION-CHAMBON	M. Mathieu VEMPAIRE

VII) Douze représentants des organisations syndicales.

Six représentants des organisations syndicales de salariés

CGT

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme Véronique SALAVIALE, 11 rue Jean-Jacques ROUSSEAU, 87000 LIMOGES	En cours de désignation
En cours de désignation	En cours de désignation

UNSA

TITULAIRE	SUPPLEANT
Mme Geneviève LACOUTURIERE, 23 rue de Belfort, 87100 LIMOGES	M. Fabrice BARBE, 26 lotissement La croix de l'aiguillon, 19270 USSAC

CFE-CGC

TITULAIRE	SUPPLEANT
En cours de désignation	En cours de désignation

FO

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Thierry DESBORDES, 1 allée des hêtres, Anglard, 87270 COUZEIX	Mme Marie-Noëlle CAIRE, 6 rue du ruisseau, 87110 BOSMIE L'AIGUILLE

CFDT

TITULAIRE	SUPPLEANT
Mme. Béatrice TRICARD, 18 la Pivauderie, 87150 NIEUL	M, Eric BRUNIE, 3 rue Louis Ardant, 87100 LIMOGES

Six représentants des organisations syndicales d'employeurs

Fédération régionale des syndicats des exploitants agricoles :

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Claude AULONG, La Presle, 23140 CRESSAT	Mme Anne CHAMBARET, La Feyrie, 19240 SAINT VIANCE

Confédération générale des petites et moyennes entreprises :

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Franck ORMEA, 96 avenue Emile Labussière, 87000 LIMOGES	Pas de suppléant désigné

Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire

TITULAIRE	SUPPLEANT
Mme Sylvie FRACHET, Polaris Formation, 5 rue de la cité, 87002 LIMOGES	Mme Manon SINOU

Union professionnelle artisanale régionale

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Alain ROCHE, Logne, 19500 JUGEALS NAZARETH	M. Philippe BINET, 24 rue Lesage, 87000 LIMOGES

MEDEF

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Laurent DESPLAT, 7 bis rue du général Cérez, 87000 LIMOGES	Mme Françoise CHAUMEIL, association de formation professionnelle de l'industrie du Limousin, 9 rue Jean-Baptiste SAY, ZI Romanet, 87000 LIMOGES
M. Alain MOULY, 7 bis rue du général Cérez, 87000 LIMOGES	M. Philippe REDON, parc d'entreprise Brive Ouest, rue Jean Allary, BP 50545, 19107 BRIVE LA GAILLARDE CEDEX

Article 2 – Le terme du mandat des membres du CAEN de l'académie de Limoges est fixé au 31 décembre 2016, conformément à l'article 3 de la circulaire n° 2016-025 du 4 mars 2016.

Article 3 - Le secrétariat du conseil est assuré par le rectorat de l'académie de Limoges.

Article 4 - Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté préfectoral du 13 janvier 2013 portant composition du CAEN de l'académie de Limoges.

Article 5 - Le Secrétaire général pour les affaires régionales, le Recteur de l'académie de Limoges, le directeur régional de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes.

Fait à Bordeaux, le **27 JUIN 2016**

Le préfet de région,

Pierre DARTOUT

SGAR ALPC

R75-2016-06-27-001

Arrêté du 27 juin 2016 relatif au renouvellement du
Conseil Académique de l'Éducation Nationale - Académie
de Poitiers -



PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES

SECRETARIAT GÉNÉRAL
POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES
Mission déconcentration, modernisation
et affaires juridiques

ARRÊTÉ du 27 JUIN 2016

**relatif au renouvellement du Conseil Académique de l'Éducation Nationale
-Académie de Poitiers-**

LE PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES,
PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD-OUEST,
PRÉFET DE LA GIRONDE

Vu le code de l'Éducation et notamment les articles L234-1 à L-234-8 et R-234-1 à R-234-15 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code rural ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu le décret n° 91-106 du 25 janvier 1991 relatif à l'extension à l'enseignement supérieur de la composition et des attributions des conseils de l'éducation nationale dans les académies ;

Vu l'arrêté n°1360SGAR/2012 portant composition du CAEN dans l'académie de Poitiers en date du 05 décembre 2012 ;

Vu la circulaire n° 2016-025 du 4 mars 2016 relative à la réforme de l'administration territoriale de l'État portant sur les modalités de mise en place et d'organisation des régions académiques ;

Considérant qu'il convient de procéder au renouvellement de ce conseil ;

Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ;

ARRÊTE

Article 1er - La composition du conseil académique de l'éducation nationale de l'académie de Poitiers est arrêtée ainsi qu'il suit :

D) La présidence est exercée par le Préfet de région ou par le Président du conseil régional selon que les questions soumises aux délibérations du conseil sont de la compétence de l'Etat ou de la région.

En cas d'empêchement du Préfet de région, le conseil est présidé par la Rectrice de l'académie de Poitiers ou, lorsque les questions examinées concernent l'enseignement agricole, par le Directeur Régional de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt.

En cas d'empêchement du Président du Conseil Régional, le Conseil Académique de l'Éducation Nationale est présidé par le conseiller régional délégué à cet effet par le Président du conseil Régional.

Les suppléants des présidents ainsi que le Directeur Interrégional de la Mer ont la qualité de vice-présidents.

Les présidents et les vice-présidents sont membres de droit du conseil. Ils ne participent pas aux votes.

II) Le président du conseil économique, social et environnemental ou son représentant.

TITULAIRE	SUPPLEANT
Jean-Pierre Limousin, Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional	M. Daniel SAUVÈTRE, Vice-président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional

III) Vingt quatre membres représentant la région, les départements et les communes

Huit conseillers régionaux désignés par le conseil régional

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Jean-Louis NEMBRINI Vice-président du Conseil régional	M. Benoît TIRANT Conseiller régional
M. Maurice Claude DESHAYES Conseiller régional	Mme. Maryline SIMONE Conseillère régionale
M. Jean François MACAIRE Vice-président du Conseil régional	Mme Anne GERARD Conseillère régionale
Mme Françoise MESNARD Conseillère régionale	M. Cyril CIBERT Conseiller régional
Mme Léonore MONCOND'HUY Conseillère régionale	M. Nicolas GAMACHE Conseiller régional
M. Nicolas BELOT Conseiller régional	M. Hervé BLANCHE Conseiller régional
Mme Otilia FERREIRA Conseillère régionale	Mme Sally CHADJAA Conseillère régionale
Mme Lucie CHAUMERON Conseillère régionale	Mme Sabine FROPOS Conseillère régionale

Huit conseillers départementaux désignés par le conseil départemental de chaque département de l'académie de Poitiers

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Charente : M. Samuel CAZENEUVE Vice - Président du conseil départemental 22 avenue Jules Ferry 16000 ANGOULEME	M. Jérôme SOURISSEAU Vice – Président du conseil départemental 9 Impasse de Talevas 16200 Bourg-Charente
Mme Fabienne GODICHAUD Conseiller départemental 2 rue du Martinet 16470 SAINT-MICHEL	M. Frédéric SARDIN Conseiller départemental 115 rue de Paris 16000 Angoulême
Charente-Maritime : Mme Brigitte ROKVAM Conseillère départementale	Mme. Dominique RABELLE Conseillère Départementale
M. Fabrice BARUSSEAU Conseiller départemental 85 Bld de la République 17076 LA ROCHELLE CEDEX 9	Mme Karine DUPRAZ Conseillère départementale

<p>Deux-Sèvres : Mme Hélène HAVETTE Conseillère départementale Place Denfert Rochereau Mail Duguesclin BP 531 79021 NIORT CEDEX</p> <p>Mme Dominique POUGNARD Conseillère départementale Place Denfert Rochereau Mail Duguesclin BP 531 79021 NIORT CEDEX</p>	<p>M. François GINGREAU Conseiller départemental Place Denfert Rochereau Mail Duguesclin BP 531 79021 NIORT CEDEX</p> <p>Mme Colette BALLAND Conseillère départementale Place Denfert Rochereau Mail Duguesclin BP 531 79021 NIORT CEDEX</p>
<p>Vienne : M. Henri COLIN Vice-président du Conseil départemental 11 La Tranchée 86140 LENCLOITRE</p> <p>Mme Sandrine MARTIN Conseillère départementale 9 bis rue du Cuvier 86000 POITIERS</p>	<p>Mme Joelle PELTIER Conseillère départementale 7 rue des fileuses 86240 LIGUGE</p> <p>Mme Isabelle SOULARD Conseillère départementale 4 rue de la Vallée aux Loups 86000 POITIERS</p>

Huit maires ou conseillers municipaux désignés par les associations des maires de chaque département de l'académie de Poitiers

TITULAIRES	SUPPLEANTS
<p>Charente : Mme Nicole DESCHAMPHAMLAERE Maire de Fleurac 16200 FLEURAC</p> <p>M. Thierry MOTEAU Maire de Voulgezac 16250 VOULGEZAC</p>	<p>M. Alexandre GAUVIN Maire de Bonneville 16170 Bonneville</p> <p>Mme Marylise VELLA-FRUGIER Maire de ROUGNAC 16320 ROUGNAC</p>
<p>Charente-Maritime : M. Vincent DEMESTER Maire de Saint Vivien Grande rue 17220 Saint-Vivien</p> <p>Mme Louissette NOEL Maire adjoint de Saint-Genis de Saintonge 19, place Ambroise Sablé 17240 St GENIS DE SAINTONGE</p>	<p>Mme Patricia FILIPPI Maire de Saint-Mard 39, rue du 6 septembre 1944 17700 SAINT MARD</p> <p>M Vincent COPPOLANI Maire de La Jarne BP 17220 LA JARNE</p>
<p>Deux-Sèvres : Mme Rose-Marie NIETO Adjointe au maire de Niort Place Martin Bastard 79022 NIORT</p> <p>M. André BEVILLE Maire de SAINT-JEAN-DE-THOUARS Rue Charles Ragot 79100 ST JEAN DE THOUARS</p>	<p>Mme Véronique GILBERT Maire du Retail Le Bourg 79130 LE RETAIL</p> <p>Mme Marie Emmanuelle SAINTIER Maire de La Chapelle Pouilloux Pouilloux 79190 LA CHAPELLE POUILLOUX</p>
<p>Vienne : Mme Annette SAVIN Maire de Cissé 86170 CISSE</p>	<p>Mme Martine MOUSSERION Maire d' Anché 86 700 ANCHE</p>

Mme Claudette RIGOLLET Maire de Chalandray 86190 CHALANDRAY	M. Jean -Jacques BERTHELLEMY Maire de Saint-Genest-d'Ambière 86140 SAINT-GENEST-D'AMBIERE
---	---

IV) Vingt quatre représentants des personnels titulaires de l'Etat

Quinze représentants des personnels titulaires de l'Etat exerçant leurs fonctions dans les services administratifs et les établissements d'enseignement et de formation du premier et du second degré dont un représentant des personnels enseignants exerçant ses fonctions dans les classes post baccalauréat des lycées

Liste d'Union FSU/CGT :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Pascal FUZAT	Mme Sylvie GACHENARD
Mme Valérie HULIN	Mme Fabienne DORCKEL
M. Christophe MAUVILLAIN	M. Didier ALBERT
Mme Francette POPINEAU	M Mathieu MENAUT
Mme Magali ESPINASSE	M. Alain HERAUD
M. Lionel FERRAND	M.Philippe DAURIAC

UNSA-EDUCATION :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Jean-François ROLAND	M. Adrien CRINIÈRE
M. Jean-Pierre GOVIGNON	M Yannick THEVENET
M. Richard GAZAUD	M. Jean-Pierre PICHAUT
Mme Isabelle SOULLARD	Mme Magali JOUSSEAUME - MONTEL

SGEN-CFDT :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme Carole CAILLARD,	

SUD EDUCATION :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Stéphane COIRIER	M. Jean-Pierre BELLEFAYE

SNALC :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Toufic KAYAL	M. Gilles DESSUS

FNEC-FP-FO :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Henri LALOUETTE	M.Gilles MORIN
M. Fabien VASSELIN	

Quatre représentants des personnels des établissements publics d'enseignement supérieur

UNSA-A&I :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Mme Virginie NEVEU	M. Frédéric BAUDON.

SNESUP- FSU :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Mme Muriel CORET	Pas de suppléant désigné

CGT - FERC-SUP

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Philippe BRISSONNET	Mme Sylvie QUINTARD

SNPTES

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Antony GELICUS	Mme Sandra MIRVAL

Trois représentants des présidents d'université et directeurs d'établissements publics d'enseignement supérieur

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Yves JEAN Président de l'Université de POITIERS	M. Laurent ANNE Directeur Général des Services de l'Université de POITIERS
M. Jean-Marc OGIER Président de l'Université de LA ROCHELLE	Mme Marlène BARBOTIN Directrice Générale des Services de l'Université de LA ROCHELLE
M. Francis COTTET Directeur de l'ENSMA	Pas de suppléant désigné

Deux représentants des établissements d'enseignement et de formation agricole siégeant au comité régional de l'enseignement agricole

SNETAP/FSU :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme Patricia BLANDEL	M. Sylvain DECIS
M. Joël SYLVESTRE	M. Yannick LEBLANC

V) Huit représentants des parents d'élèves des établissements de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole.

F.C.P.E.:

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Jean Pierre BIDET (16)	Mme Michèle COUSIN (16)
Mme Karine AULIER (17)	Mme Marie-Frédérique GAILING (17)
M. Emmanuel BURGAUD (79)	M. Jacques MICHAUD (17)
M. Michel LEVEL (79)	Mme Jeanne BAUDRY (79)
Mme Christine REDIEN (86)	Mme Agnès REIX (86)
M. Daniel GAONAC'H (86)	

P.E.E.P. :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Mme Véronique HERVIOU	Pas de suppléant désigné

Parent d'élève de l'enseignement agricole :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Pas de titulaire désigné	Pas de suppléant désigné

VI) Trois représentants des étudiants.

Liste indépendante des associations étudiantes :

UNEF :

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Axel FENISSE	Mme Angéla DOMINGUEZ

AFEP :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Pas de titulaire désigné	Pas de suppléant désigné

Confédération étudiante - Cé :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Pas de titulaire désigné	Pas de suppléant désigné

VII) Douze représentants des organisations syndicales.*Six représentants des organisations syndicales de salariés*

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Pascal LACOUX (CGT)	M. Wiefried DURAND (CGT)
M. Bertrand VERHAEGHE (CGT)	Mme Hélène GUILLAUMIE (CGT)
Monsieur Didier GESSON (CFDT)	M. Pierre DANIAULT (CFDT)
Mme Véronique DELFOSSE (CFTC)	Mme Marie-Martine ROUX (CFTC)
M. Christophe GALORPEAU (FO)	M. Dominique TISSERAND (FO)
CFE CGC en cours de désignation	CFE CGC en cours de désignation

*Six représentants des organisations syndicales d'employeurs***Fédération régionale des syndicats des exploitants agricoles (1) :**

TITULAIRE	SUPPLEANT
Mme Sylvie MACHETEAU	M. Julien GEAY

Unions patronales régionales (4) :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme Catherine TARJUS (MEDEF)	M. Jean- François LHERM (MEDEF)
M. Francis DUMASDELAGE (MEDEF)	M. François INFANTES (MEDEF)
Mme Céline SCHWEBEL (CGPME)	Pas de suppléant désigné
M. Jean-Claude LIZE (UPA)	Pas de suppléant désigné

Association des employeurs de l'économie sociale (1)

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Dadou KEHL	M. Patrick SALLERES

Article 2 - Le terme du mandat des membres du CAEN de l'académie de Poitiers est fixé au 31 décembre 2016, conformément à l'article 3 de la circulaire n° 2016-025 du 4 mars 2016.

Article 3 - Le secrétariat du conseil est assuré par le rectorat de l'académie de Poitiers.

Article 4 - Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté n°142/SGAR/2015 du 16 octobre 2015 portant modification de la composition du CAEN de Poitiers.

Article 5 - Le Secrétaire général pour les affaires régionales, la Rectrice de l'académie de Poitiers, le directeur régional de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt, le directeur interrégional de la mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes.

Fait à Bordeaux, le **27 JUIN 2016**

Le préfet de région,

Pierre DARTOUT